

comme nous l'avons déjà dit, que dans les actes conformes à la vertu.

CHAPITRE VII. — *Suite de la théorie du bonheur.* —
Il consiste principalement dans la philosophie.

Mais si le bonheur est une activité conforme à la vertu, il faut que ce soit à la vertu la plus haute ; et cette activité ne peut être que celle de la partie la meilleure de notre être. Que cette partie-là soit l'esprit ou tout autre principe, dont la nature semble bien être de commander à tout le reste et de le diriger, et d'acquérir la connaissance de tout ce qu'il y a de beau et de divin, ou bien encore que ce soit quelque chose de divin, ou du moins ce qu'il y a de plus divin dans notre être, l'action de ce principe selon sa vertu propre, voilà le bonheur parfait. Or, cette vertu spéciale, c'est la contemplation, nous l'avons déjà dit.

Cette proposition est d'accord avec nos démonstrations antérieures et avec la vérité même. L'acte dont nous parlons est bien le plus puissant de tous, puisque l'entendement est la plus précieuse des choses qui sont en nous et de toutes celles qui sont accessibles à la connaissance de l'entendement lui-même. C'est aussi l'acte le plus continu : car nous pouvons mettre plus de continuité dans la pensée que dans aucun autre acte quelconque. Nous devons voir aussi que ce bonheur ne va pas sans plaisir, et que le plus agréable des actes vertueux est celui qui est le plus conforme à la sagesse. Il paraît donc bien que la philosophie nous réserve des plaisirs remarquables par leur pureté et leur certitude : car il est assuré que ceux qui savent ont une vie plus agréable que ceux qui cherchent à connaître.

C'est encore la vie contemplative qui peut le mieux, comme on dit, se suffire à elle-même. Sans doute, le sage et le juste ont besoin, comme tous les autres hommes, des choses nécessaires à la vie ; mais, parmi ceux qui ont ces choses en quantité suffisante, il faut que le juste trouve des hommes envers qui exercer sa justice : la modération, le courage et les autres vertus ne s'exercent ainsi qu'envers d'autres hommes. Mais le sage, même quand il est seul avec lui-même, peut se livrer à la contemplation ; il le peut d'autant plus qu'il est plus sage. Peut-être vaudrait-il mieux

qu'il associât d'autres hommes à son action; néanmoins nul n'est plus capable que lui de se suffire à lui-même. De plus, la vie contemplative semble bien être la seule qui puisse être aimée pour elle-même. Car on n'attend rien d'elle que la seule contemplation, tandis que dans la vie active nous visons toujours plus ou moins à quelque résultat de notre action.

Enfin, il semble bien que le bonheur soit dans le repos: car nous ne travaillons que pour nous procurer des loisirs, et nous ne faisons la guerre qu'en vue de la paix. [C'est, par exemple, dans la politique et dans la guerre que s'exercent les vertus politiques; ces actions, surtout celles de la guerre, ne semblent permettre aucun repos.] Or, personne ne fait la guerre ou ne la prépare pour le seul plaisir de la guerre. Car on tiendrait pour un pur scélérat celui qui transformerait des amis en ennemis uniquement pour avoir des combats et des massacres. L'action de l'homme politique est encore une action qui ne goûte pas le bonheur du repos: car, outre la conduite même des affaires de l'État, il a encore à chercher pour soi ou pour les autres de la puissance et des honneurs, ou tout au moins un bonheur qui est toute autre chose que la politique elle-même, et que nous cherchons comme en étant distinct¹.

Si donc les actions politiques et militaires qui, de toutes les actions vertueuses, sont les plus belles et les plus grandes, sont cependant soumises à l'effort et tendent à un certain but, ce qui les empêche d'être désirables en elles-mêmes; si, d'autre part, l'activité de l'esprit est plus noble; si elle n'a d'autre fin qu'elle-même; si le plaisir qui lui est propre est un plaisir parfait, qui augmente encore l'énergie de notre action; si ce privilège de se suffire à soi-même, d'être en dehors du mouvement et d'être sans fin (autant du moins que le comporte la nature de l'homme), n'appartiennent qu'à ce genre d'activité, concluons que c'est bien là le bonheur parfait pour l'homme, à la condition de rem-

une bonne administration et de bonnes lois, la paix publique, la culture pacifique des sciences et des lettres, etc.

plir l'étendue entière de la vie : car rien d'inachevé ne peut prendre place parmi les éléments du bonheur.

Mais peut-être une telle vie serait-elle au-dessus de la condition humaine : car ce n'est pas en tant qu'homme qu'on pourrait jouir d'une telle vie, mais en tant qu'ayant en soi quelque chose de divin. Autant donc cette partie divine l'emporte sur le composé¹, autant la vertu propre à cette partie l'emporte sur toute autre. Or, si l'esprit est quelque chose de divin par rapport à l'homme, la vie selon l'esprit ne peut être que divine par rapport à la vie humaine. Aussi ne faut-il pas, parce que nous sommes des hommes, vivre et penser d'après ceux qui ne nous conseillent que des choses purement humaines, et parce que nous sommes mortels ne penser qu'à des choses mortelles ; mais nous devons, autant que nous le pouvons, nous élever à l'immortalité² et tout faire pour vivre selon ce qu'il y a de meilleur en nous. Car, si ce principe est petit par l'espace qu'il remplit, il est au-dessus de tout par sa puissance et par sa dignité. Il semble aussi que c'est bien là ce qui constitue l'individualité de chacun, puisque c'est là la partie maîtresse et supérieure. Il serait donc absurde de préférer une vie quelconque à celle-là. Et ceci s'accorde avec ce que nous avons dit précédemment : car ce qui fait le caractère propre d'un être est ce dont la jouissance lui donne naturellement le plus de force et le plus d'agrément. La vie selon l'esprit est donc la vie propre à l'homme, s'il est vrai que l'homme soit surtout esprit, et une telle vie est aussi une vie heureuse.

CHAPITRE VIII. — *Théorie du bonheur (suite). Second degré du bonheur. Les vertus morales.*

Le second degré du bonheur est la vie conforme à la seconde espèce de vertu³ : car les actions qu'elle inspire sont proprement humaines, la justice, par exemple, le courage,

tôt : « supprimer ou atténuer en nous la partie changeante et caduque et nous placer immédiatement comme en dehors du temps et de l'espace. »

3. La vertu active ou pratique : car la première est la vertu contemplative.

et les autres vertus que nous pratiquons les uns à l'égard des autres dans nos relations mutuelles, dans les affaires et dans les actes de toute nature, de même que nous cherchons aussi, en fait de sentiments, à rendre à chacun ce qui lui est dû : tout cela, c'est la vie humaine. Quelques-unes de ces vertus semblent exiger certaines qualités corporelles, et la vertu morale est étroitement liée avec les passions. La prudence¹ est liée à la vertu morale, et celle-ci aussi veut être unie à la prudence : car la prudence fournit les principes auxquels se conforme la vertu morale ; et celle-ci, quand elle ne s'égaré pas, est d'accord avec celle-là. Mais toutes ces vertus sont liées aux passions : elles ne peuvent donc se trouver que dans un composé². Ces vertus du composé sont donc les vertus proprement humaines : voilà pourquoi la vie humaine et son bonheur sont la vie et le bonheur d'un composé. Mais la vie de l'esprit est une vie séparée³. C'est ce que nous avons assez démontré pour le moment : un plus long développement serait ici hors de propos.

Le bonheur de l'intelligence ne semble pas non plus exiger de biens extérieurs, ou, en tout cas, il lui en faut bien moins qu'au bonheur résultant de la vertu morale. Que l'un et l'autre aient un égal besoin des choses nécessaires, soit ! L'homme d'action aura peut-être plus à demander à son corps et à tout ce qui est matériel. Ici cependant la différence pourra être légère. Mais c'est en ce qui touche aux actions que la différence sera sensible. Il faut de l'argent au libéral pour exercer ses libéralités ; il en faut à l'homme juste pour accorder à chacun la rétribution qui lui est due (car les volontés ne se voient pas⁴, et ceux mêmes qui sont injustes peuvent feindre de vouloir la justice). A l'homme courageux il faut une certaine force physique, s'il veut manifester sa vertu par des actes ; il faut que le tempérant ne soit pas dénué de tout : car, autrement, qu'est-ce qui prouverait qu'il est tel, et non autre ?

3. En d'autres termes, immatérielle et simple.

4. Il faut donc qu'elles soient rendues manifestes par des actes extérieurs.

C'est une question de savoir si la condition maîtresse de la vertu est dans l'intention ou dans l'action, puisque ce sont là deux conditions qu'elle suppose. Assurément, la vertu parfaite les réunit l'une et l'autre. Il faut beaucoup de choses pour pouvoir agir, et plus les actions à exécuter sont grandes, plus les moyens doivent être nombreux. Mais le contemplatif n'a besoin d'aucun de ces moyens extérieurs pour exercer son activité : il y trouverait, pour ainsi dire, autant d'obstacles, du moins pour ce qui est de la contemplation. En tant qu'homme¹ pourtant, et en tant que vivant en société avec beaucoup d'autres, il aimera mieux agir selon la vertu, et il aura besoin de tous ces secours pour accomplir ses devoirs d'homme.

Mais voici une autre preuve que le bonheur parfait est dû à une certaine contemplation : c'est aux dieux que nous attribuons le suprême bonheur, la suprême béatitude. Eh bien ! quels actes pouvons-nous leur prêter ? Sont-ce des actes de justice ? Mais ne serait-il pas ridicule de les imaginer contractant des engagements, restituant des dépôts et autres choses de cette nature ? Disons-nous qu'ils sont des actes courageux, qu'ils affrontent des choses redoutables, bravent des dangers, parce que cela est beau ? Ou dirons-nous qu'ils sont généreux ? Mais à qui donneront-ils ? Supposer qu'ils ont de l'argent ou quelque chose d'analogue serait ridicule². Dira-t-on qu'ils sont tempérants ? La belle louange que de dire qu'ils n'ont pas de honteux désirs ! Parcourons enfin toutes nos actions : nous les trouvons petites et indignes des dieux. Et cependant tout le monde croit que les dieux vivent, et que, par conséquent, ils agissent : car ils ne dorment pas comme Endymion. Mais si on enlève à un être vivant la faculté d'agir, et plus encore celle de faire quelque chose d'extérieur, que lui restera-t-il, si ce n'est la contemplation ? Ainsi, l'activité de Dieu, dont le bonheur surpasse tous les autres, doit être une activité contemplative. Et ce qui dans notre nature s'en rapproche le plus doit être aussi ce qui nous donne le plus de bonheur.

matérielle la justice et la bonté. Il y aurait ici une différence à établir entre ces deux vertus et la tempérance ou le courage.

En voici encore une preuve : c'est que les autres animaux, qui sont complètement privés d'une telle faculté, n'ont point part au bonheur. En effet, la vie des dieux est absolument heureuse; la vie des hommes l'est dans la mesure même où leur activité peut ressembler à celle-là. Mais quant aux autres animaux, aucun n'est heureux, puisque aucun d'eux ne connaît rien de la vie contemplative. Donc, plus la contemplation est intense, plus le bonheur est profond. Les plus contemplatifs sont aussi les plus heureux; ils le sont non par accident, mais par le fait de la contemplation : car elle tire tout son prix d'elle seule; en résumé, on pourrait dire que le bonheur est une espèce de contemplation.

CHAPITRE IX. — *Des conditions du bonheur.*

Et cependant il faut une certaine prospérité extérieure à l'être humain : car sa nature ne peut se suffire à elle-même pour la contemplation; il lui faut la santé corporelle, il lui faut la nourriture et d'autres ressources encore. Mais, d'un autre côté, si l'on ne peut être heureux sans biens extérieurs, il ne faut pas croire que le sage ait besoin d'en posséder beaucoup et de grands. L'excès n'est nécessaire ni pour avoir ni pour faire ce dont on a besoin, et l'on peut accomplir de belles actions sans régner ni sur la terre ni sur la mer. La médiocrité n'empêche personne d'agir conformément à la vertu.

Voici ce qui le prouve éloquemment : non seulement les simples particuliers sont aussi capables de vertu que les tyrans, mais ils le sont même davantage. Il leur suffit, en effet, d'avoir autant qu'on vient de dire. C'est pourquoi Solon avait peut-être défini très bien les gens heureux, en disant que ce sont ceux qui, n'ayant possédé ni trop ni trop peu de biens extérieurs, ont accompli les actions les plus belles et ont vécu avec modération. Car une condition médiocre n'empêche pas de faire ce qu'il faut. Anaxagore paraît bien aussi n'avoir pas cru que l'homme heureux fût le riche et le puissant : car il disait qu'il ne serait pas surpris que l'homme véritablement heureux semblât étrange à la foule, celle-ci ne jugeant que par les choses du dehors et ne sentant rien autre.